

RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES LORS DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2012

1. Procès-verbal de la réunion du 13 juillet 2012

Proposition (Storie et Proven) : que le procès-verbal de la réunion du 13 juillet 2012 soit adopté avec les modifications suivantes :

- Point 12 : Ajouter au dernier paragraphe : « Le solde des subventions de fonctionnement aux universités (44-2B) pour 2012 - 2013 est de 208 000 \$ et, par conséquent, le Conseil peut approuver une aide de transition à la hauteur de ce montant. »
- Point n^o 12 : Ajouter au dernier paragraphe : « Ce financement ponctuel aidera à payer les coûts du déménagement du programme à Winnipeg, par exemple, l'achat d'équipement, les frais de déménagement et les frais juridiques. »

ADOPTÉ

Rapport annuel de 2011 - 2012

Proposition (Stuart et Hall) : que le Conseil approuve le Rapport annuel de 2011 - 2012, y compris la traduction française des états financiers.

ADOPTÉ

3. Propositions

- **Université de Brandon – Masters of Psychiatric Nursing (maîtrise en soins infirmiers psychiatriques)**
Proposition (Storie et Proven) : que le Conseil approuve la demande de l'Université de Brandon d'augmenter de 89 000 \$ le financement permanent provenant des subventions de fonctionnement aux universités (44-2B) en 2012 - 2013 et pour les années à venir afin de financer la totalité des coûts de la mise en œuvre du programme de maîtrise en soins infirmiers psychiatriques.

ADOPTÉ

- **Université du Manitoba – Programme de thérapie respiratoire**
Proposition (Wedlake et Masesar) : que le Conseil approuve la demande de l'Université du Manitoba pour un financement permanent de 180 000 \$ provenant des subventions de fonctionnement aux universités (44-2B) à partir de 2012 - 2013 pour le redressement permanent du montant de la subvention destinée au programme de baccalauréat en réadaptation médicale (thérapie respiratoire).

ADOPTÉ

- **Université du Manitoba - Master of Nursing, Nurse Practitioner (maîtrise en soins infirmiers - infirmière praticienne)**
Proposition (Masesar et Proven) : que le Conseil approuve la demande de l'Université du Manitoba pour un financement ponctuel de 200 000 \$ des subventions de fonctionnement aux universités (44-2B) en 2012 - 2013 pour financer l'ajout de deux places au volet infirmière praticienne de son programme de maîtrise en sciences infirmières. En outre, on recommande que le Conseil demande au personnel de préparer une demande pour une nouvelle subvention permanente destinée à ce programme dans le cadre de la demande de financement annuelle pour 2013 - 2014 qu'il présentera au gouvernement.

ADOPTÉ

4. Manitoba Institute for Policy Research

Proposition (Hall et Wedlake) : que le Conseil approuve le transfert de 150 000 \$ des crédits d'autorisation – redressements relatifs aux services internes (26-4) aux subventions de financement aux universités (44-2B) en 2012 - 2013 et en 2013 - 2014 pour financer le Manitoba Institute for Policy Research de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉ

5. Plan de mise en œuvre de l'étude sur la formation médicale à Brandon

Proposition (Wedlake et Storie) : que le Conseil approuve la soumission à la ministre du plan de mise en œuvre issu des recommandations de l'étude sur la formation médicale à Brandon.

ADOPTÉ

6. Transfert du budget du Brandon University Northern Teacher Education Program

Proposition (Storie et Proven) : que le Conseil approuve le transfert au Collège universitaire du Nord du reste de la subvention du Brandon University Northern Teacher Education Program de 2012 - 2013, sous réserve de l'approbation de ce transfert par le Conseil du trésor.

ADOPTÉ

Jeffrey Kehler
Secrétaire

Curtis Nordman
Président

W:\educps1\Council Meetings\Minutes\2012-13\Sept 14, 2012 Minutes.docx
W:\Educas\TRANSLATION_BUREAU\STUDIO 2011\34\12-13-288\fr-CA\12-13-288 - minute of COPSE Sept 14 2012 meeting.doc